

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 70 + liste télécopieur

**PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
DE LACHENAIE (SECTEUR NORD)**

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 27 JANVIER 2003

Québec, le 15 janvier 2003 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M^{me} Gisèle Gallichan, présidente et de M. John Haemmerli, commissaire, annonce que la première partie de l'audience publique sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur nord) par BFI Usine de triage Lachenaie ltée débutera le 27 janvier 2003, à 19 h 30. L'audience publique se tiendra au Club de golf Le Versant Inc., situé au 2075, Côte Terrebonne à Terrebonne. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

La commission dispose d'un maximum de quatre mois pour réaliser son mandat, soit du 20 janvier au 20 mai 2003. Le BAPE déposera le rapport, au plus tard le 20 mai 2003, au ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera selon la procédure habituelle au BAPE, soit en deux parties distinctes. La première partie de l'audience publique vise à permettre au public et à la commission de cerner tous les aspects du projet.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 24 février 2003 au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, groupe ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le projet

BFI Usine de triage Lachenaie ltée (BFI-UTL ltée), filiale de BFI Canada Inc., exploite un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) à Terrebonne (secteur Lachenaie), en banlieue de Montréal. Le territoire desservi par BFI-UTL ltée regroupe les régions administratives de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.

Au rythme de l'enfouissement annuel actuel de 970 000 t, le remplissage du secteur situé à l'est, déjà autorisé en 1995, serait terminé en 2003. Le projet consiste à agrandir le site en direction nord, sur des terrains adjacents à ceux qui sont utilisés à l'heure actuelle. L'agrandissement couvrirait une superficie d'environ 158 ha, ce qui augmenterait la capacité d'enfouissement d'environ 40 000 000 m³ et répondrait aux besoins des 25 prochaines années. Le promoteur propose d'aménager une cellule d'enfouissement avec un remplissage en trois étapes. La cellule serait subdivisée en deux parties, est et ouest, séparées par une berme centrale en argile de 54 m de largeur. Une fois ces deux parties remplies, le comblement de la partie centrale serait amorcé. Les équipements existants serviraient pour la nouvelle cellule d'enfouissement.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- ❖ **Bibliothèque municipale de Mascouche, 3034, chemin Sainte-Marie ;**
- ❖ **Bibliothèque municipale de Terrebonne (secteur Lachenaie), 3060, chemin Saint-Charles ;**
- ❖ **Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, Bibliothèque centrale, 1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100, Montréal ;**
- ❖ **Bureau du BAPE à Québec, 575, rue Saint-Amable, 2^e étage, bureau 2.10.**

Vous pouvez aussi consulter le site Internet du BAPE concernant ce projet à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca, puisque tous les documents déposés sur support informatique y seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'information, communiquez avec M^{me} Ginette Giasson, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou M^{me} Marielle Jean, conseillère en communication en composant le (418) 643-7447, ou sans frais, au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à l'adresse : lachenaie@bape.gouv.qc.ca.